

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 501

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les anarchistes suisses 79 ans après

“Toujours à la pointe du combat : les anarchistes. En 1886, à Chicago, premier mai de lutte de classes aux Etats-Unis, partout se déroulèrent d'importantes manifestations sur ce mot d'ordre (qui aujourd'hui est encore d'actualité, en particulier en Suisse) : “A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour ! Huit heures de travail ! Huit heures de repos ! Huit heures d'éducation !”

C'est sur ce rappel que s'ouvre le premier numéro (mai 1979) du “Réveil anarchiste”, “organe de la Liaison anarchiste” (rédaction : Fédération libertaire des Montagnes, c.p. 624, 2300 La Chaux-de-Fonds) qui prend le relais, après différents passages à vide, de l'ancien “Réveil anarchiste”, bi-mensuel qui commença à sortir de presse, lui, le 7 juillet 1900, oeuvre d'une équipe de travailleurs qui entourait, à Genève, le typographe Louis Bertoni.

Et de terminer une petite rétrospective historique du mouvement (aujourd'hui en Espagne, le CNT-AIT, représentatif du syndicalisme anarchiste, en Suède, la SAC, syndicat révolutionnaire, en Italie, la FAI, Fédération anarchiste italienne et son homologue française) par un rapide rappel des piliers de l'action directe, prônée par le mouvement : le refus de toute collaboration de classe, le rejet du parlementarisme et l'anti-électorisme, la lutte contre le capitalisme “et ses chiens de garde, dont les états-majors syndicaux”, la grève, le sabotage, le boycott et la grève générale illimitée “qui doit tenter de devenir insurrectionnelle et expropriatrice”. Et quatre buts principaux en perspective : l'autogestion (“c'est-à-dire la gestion directe, sans intermédiaire et sans parti politique; il ne s'agit pas de prendre le pouvoir, mais de le détruire”), l'abolition du salariat, l'abolition de l'Etat et le communisme anarchiste (“société sans classe ni Etat”). Au sommaire, animé par une “liaison” anarchiste formée notamment du groupe Proud-

hon de Besançon, du groupe 1er mai d'Anncy, du Collectif libertaire de Zurich, de la Fédération des Montagnes (La Chaux-de-Fonds), de l'Agence de presse libertaire, entre autres une évocation de l'anarchiste (Errico Malatesta : “Est anarchiste, par définition, celui qui ne veut être ni opprimé ni oppresseur, celui qui veut le maximum de bien être, le maximum de liberté, le plus grand développement possible pour tous les êtres humains” — “Celui qui peut s'adapter et vivre content parmi des

Qui se souvient de la campagne de DP pour la création d'un hebdomadaire syndical ? Le prochain congrès de la VPOD aura à traiter plusieurs propositions de sections visant à améliorer la tenue de la presse fédérative ou à envisager de nouvelles solutions telle le lancement d'un quotidien syndical (Bâle), d'un hebdomadaire syndical (Union suisse des journalistes), d'une revue syndicale commune à plusieurs fédérations de l'USS (Zurich-Etat). La proposition de Fribourg vise elle à une amélioration de l'édition de “Services publics” en français (rédaction transférée en Suisse romande et confiée à un journaliste professionnel).

esclaves et profiter du travail des esclaves, celui-là n'est pas et ne peut pas être anarchiste”), un appel à la mise sur pied de “comités de vigilance et de soutien aux luttes à caractère permanent qui grouperont des ouvriers ayant l'expérience d'une lutte, convaincus, déterminés, décidés à ne pas laisser la situation se dégrader sans réagir”, un texte consacré à la coopérative Lip.

— Dans le dernier numéro du trimestriel “L'Espoir du Monde”, le bulletin des socialistes de langue française, l'ancien conseiller d'Etat socialiste vaudois et ancien syndic de Lausanne, Arthur Maret, évoque, à l'occasion d'une réflexion inspirée par les dernières votations fédérales, la mise sur pied de l'industrie hydroélectrique dans le canton de Vaud. Ces lignes,

parmi d'autres : “(...) En 1899, dans le canton de Vaud, le Grand Conseil était appelé à adopter une nouvelle loi sur l'utilisation des lacs et des cours d'eau. Il s'agissait notamment de régler l'emploi des chutes d'eau. Mais contrairement aux décisions prises dans d'autres cantons, le gouvernement vaudois entendait favoriser coûte que coûte l'initiative privée. Le conseiller d'Etat Jordan-Martin, en sa qualité de chef du Département des travaux publics défendit le projet devant le Grand Conseil, déclarant à qui voulait l'entendre : dans le domaine de la production, je n'admets l'intervention des pouvoirs publics que sous forme d'ateliers de cartonnage ou de tailleurs dans les pénitenciers... Le Conseil d'Etat vaudois justifiait son point de vue en soutenant que ceux qui s'intéressaient à l'énergie hydro-électrique allaient au-devant de moments difficiles. Or le canton de Fribourg, pourtant très conservateur, venait de créer les entreprises électriques fribourgeoises dans le but d'assurer le financement de la première université catholique de la Suisse. Devant le Grand Conseil, les socialistes défendaient l'idée d'une entreprise cantonale. Mais ils n'étaient qu'une demi-douzaine sur près de cent-cinquante députés...”

— Le dernier supplément de fin de semaine paru de la “Basler Zeitung” propose une double page de photographies insoutenables, des scènes de chasse à l'élan au Canada.

— Dans le dernier magazine du “Tages Anzeiger” (No 20, 19 mai) une évocation historique de la capture, à Zurich en 1872, du révolutionnaire russe Sergei Netschajew et de son renvoi en Russie. Dans le même numéro, une somme documentée et illustrée sur la pompe à chaleur. A la clef, de sérieuses économies de combustible. Avis aux amateurs.

— “Die Rote Anneliese” No 35 (c.p. 41, 3904 Naters) détaille toutes les informations parues en résumé dans la presse sur le nouveau “scandale” valaisan, les agissements à peine camouflés d'une officine d'extrême-droite, du type Cincera, dans le Haut-Valais. Signé Kritisches Oberwallis.